

WILAYA DE CONSTANTINE

DAIRA D'IBN - ZIAD

COMMUNE D'IBN - ZIAD

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Suite aux P.V de la commission d'ouverture des plis le 19/04/2026 et l'évaluation des offres le 19/04/2026 du Projet :

**Réhabilitation chemin communal n°01 reliant cité Ouldjet el kadi et ibn ziad en passant par Oued Defla
Commune ibn ziad.**

Le président de L' A.P.C. D'IBN ZIAD déclare l'infructuosité de l'appel d'offre n°03/2026 selon le tableau :

<i>Intitule du projet</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Point Obtenu/ 70</i>	<i>Note éliminatoire e 55</i>	<i>OBS</i>
- Réhabilitation chemin communal n°01 reliant cité Ouldjet el kadi et ibn ziad en passant par Oued Defla Commune ibn ziad.	ETP MAHIMOUD YACINE	49	Non qualifié	infructuosité de l'opération
	ETP HADJI SALIM	45	Non qualifié	infructuosité de l'opération

Tout soumissionnaire Contestant le choix opère par Le Contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la 1ère parution du présent avis dans la presse auprès de la commission communale d'ibn Ziad .

Ainsi que tous soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'Evaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher du bureau des marchés publics, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par Ecrit. (Article 56/ Loi n° 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics).

IBN ZIAD , le

Président De L'Assemblée Populaire Communale D'Ibn Ziad